

LES
ŒUVRES TRAGIQUES INÉDITES
DE
JEAN REBOUL

PAR

M. le Comte E. de BALINCOURT,
membre résidant.

MESSIEURS, (1)

Outre les poésies que j'ai eu l'honneur de communiquer à l'Académie, Reboul avait composé trois tragédies, dont une seule, *Vivia*, fut représentée, non sans quelque succès, à l'Odéon, et a été publiée depuis. Les deux autres, *la Veuve de Manouza* et *Antigone*, sont restées inédites. Il n'est pas même question de la première dans la correspondance de l'auteur ; ce fut, sans doute, l'œuvre affaiblie de ses dernières années. La seconde, qui devait être représentée sur le Théâtre-Français, a eu le sort de beaucoup d'autres ouvrages dramatiques. Honorée des suffrages du comité de lecture, elle n'a pas vu les feux de la rampe, mais le talent du poète lyrique s'y retrouve dans toute sa vigueur. Les critiques et les éloges dont elle a été l'objet, les particularités qui s'y rattachent et que nous révèle la correspondance de quelques amis, lui donnent d'ailleurs un vif intérêt.

(1) Rapport lu à l'Académie de Nîmes, le 9 novembre 1901.

La tragédie ou plutôt le drame intitulé : *La veuve de Manouza* se passe à Nîmes, en 727, sous Charles Martel et dans notre amphithéâtre. On conçoit que le poète, amoureux des Arènes comme tout bon Nimois, ait rêvé de placer son œuvre dans ce beau cadre. Si, de son temps, on eût eu la passion toute moderne du théâtre en plein air, il eût été plus pittoresque et plus sensationnel de faire revivre un épisode du vieux château des Visigoths dans ses propres ruines, que d'improviser sur ses gradins le mirage d'un ville espagnole ou des monts de la Suisse. Arrivons à l'analyse de la pièce qui aurait eu aussi pour titre ou sous-titre : *Charles-Martel à Nîmes*.

Lampagie, fille d'Eudes, duc d'Aquitaine, avait été mariée, quoique chrétienne, à l'émir Manouza, plus exactement Munuza (1), pour des raisons politiques Manouza,

Maure à demi-chrétien, qu'Abdérâme écrasa
Et qui vendit l'Espagne, au lieu de la défendre,
A ce duc aquitain dont il était le gendre,

s'était donné la mort après sa défaite, et sa veuve était devenue la prisonnière d'Ambiza, général des Sarrasins. Le calife de Bagdad, sur sa réputation de beauté, avait ordonné qu'elle fût dirigée sur son sérail, mais Ambiza, séduit aussi par ses charmes et malgré la fureur jalouse de sa favorite Zamaïde, lui propose de convoler en justes noces :

Un maître vous attend, je vous offre un époux.

Lampagie déclare qu'elle ne consentira jamais à une union pareille à la première, qu'elle l'a considérée depuis comme un crime dont la mort de son premier époux a été la punition et un avertissement du ciel. Aussi lorsque le renégat Ismin, confident d'Ambiza, vient lui présenter ses hommages, est-il fort mal reçu. Il va porter ses conseils à la favorite délaissée. La pauvre Zamaïde invoque en

(1) Menard, *Hist. de Nîmes*, I-103.

vain, aux pieds de son infidèle, les souvenirs d'une passion éteinte. Les imprécations succèdent aux prières et tout finirait mal pour elle, si l'on ne venait annoncer que Charles-Martel, que l'on croyait en pleine retraite, revient sur ses pas. Il ne faut plus songer qu'à combattre.

Le deuxième acte nous transporte au camp des Francs. L'abbé de Saint-Gilles, évidemment le successeur du saint fondateur de l'abbaye détruite alors, engage Charles à protéger le Saint-Père, en lui faisant entendre, sans ambages, que les rois fainéants ont fait leur temps, et qu'à Rome, on compte sur lui et sur sa race pour les remplacer. Le guerrier se tient sur la réserve et répond qu'avant tout il faut prendre le château des Arènes. Un étranger se présente alors à l'abbé demeuré seul. Il se fait connaître, c'est Eudes, le duc d'Aquitaine, qui, privé de ses Etats, vient implorer le pardon de ses crimes, c'est-à-dire de son alliance avec l'infidèle pour combattre les chrétiens.

Ici je dois dire, qu'historiquement parlant, Eudes, prince du sang royal, petit-fils de Caribert, héritier du duché d'Aquitaine donné à son père par Dagobert, avait bien fait la guerre aux Francs et avait été battu par Charles-Martel en 731, mais, qu'après sa défaite par les Sarrasins, il s'était allié avec lui et avait contribué à la victoire de Poitiers. Ce n'était donc pas un traître. De plus, Ambiza et lui étaient morts en 737, date à laquelle le poète a placé le sujet de son drame.

Quoiqu'il en soit, cette fausse donnée acceptée, c'est un criminel qui demande et reçoit l'absolution à la condition qu'il consacra le reste de ses jours à la pénitence. L'abbé lui fait prononcer, *hic et nunc*, les trois vœux du cénobite et lui rend son épée pour servir cette fois la bonne cause. Charles-Martel, qui survient, accepte cette solution sans trop d'enthousiasme.

Le troisième acte nous fait assister à une seconde querelle entre Ambiza et Zamaïde. Le pauvre Sarrazin ne sait plus où donner de la tête, quand on introduit, heureusement pour lui, un parlementaire de l'armée franque qui vient le sommer de se rendre. Cet envoyé n'est autre

qu'Eudes qui ignorait ce qu'était devenue sa fille. Pour Ambiza, c'est un trait de lumière. Le père et la fille sont mis en présence : ou Eudes trahira les Francs et lui donnera sa fille, ou elle ira au harem de Bagdad et lui sera mis à mort. Lampagie conjure son père de l'abandonner ; Eudes hésite entre son amour de père et son devoir de soldat. Il est regrettable que Reboul n'ait pas tiré un meilleur parti de cette situation : visiblement le souffle lui a manqué. Ambiza, plus par calcul que par générosité, renvoie Eudes au camp des Francs, décidé qu'il est à garder Lampagie s'il est vainqueur, et à la tuer s'il est vaincu.

Quatrième acte : On murmure dans l'armée assiégeante. Le retard du parlementaire est taxé de trahison, d'autant plus qu'Ismin a fait parvenir à ce sujet un perfide message. L'abbé de St-Gilles défend le duc d'Aquitaine et, au moment où Charles déclare aux chefs assemblés que sa confiance a été trompée, Eudes se présente. Il raconte l'horrible combat qui s'est livré dans son âme et le sacrifice qu'il fait à son devoir ; il reprendra sa fille les armes à la main. L'assaut est décidé par acclamation.

Au dernier acte, nous sommes revenus aux Arènes, dans une pièce de la seconde galerie ; une meurtrière permet de voir ce qui se passe à l'extérieur du côté des assaillants. Ambiza renouvelle à Lampagie son ultimatum : le mariage ou le harem. La pauvre femme demande alors, à genoux, au Sarrazin de lui donner la mort, plutôt que de l'envoyer au calife, au nom même de son amour. Qu'elle puisse emporter dans la tombe :

Un de ces sentiments que tu ne connais pas,
Bien plus pur que l'amour et plus doux que l'estime ;
Je voudrais m'en aller et te laisser sans crime ;
Et s'il te faut tout dire et tout te découvrir,
Je puis encor t'aimer, si tu me fais mourir.

« Moi, te faire mourir, s'écrie Ambiza, transporté de joie, mais ce n'était qu'une menace. » L'annotateur du manuscrit, — car il y en a un et qui a barré bien des passages, — a écrit en marge : ceci est du bas comique. Je

suis de son avis. Le féroce et naïf musulman part pour combattre, le cœur plein de douces espérances et Lampagie, épouvantée, demande pardon au ciel et aux mânes de son époux de sa fâcheuse inspiration.

Dieu ! qu'a dit ma douleur pour être ainsi comprise ?

Zamaïde choisit ce moment pour rendre ses devoirs à « la nouvelle sultane ». Elle apprend de sa bouche que l'amour d'un infidèle est un outrage pour une chrétienne et qu'elle ne le partagera jamais. Humiliée de ce dédain et furieuse de la passion de son maître, elle jure d'en tirer une double vengeance. A ce moment, les Francs donnent l'assaut au château. Ismin suit les péripéties du combat par la meurtrière et les transmet à Zamaïde. Un instant, il croit à la victoire des Sarrasins, et, à cette nouvelle, la favorite s'enfuit désespérée, car, Ambiza vainqueur, c'est sa rivale sauvée. Mais les Francs ont repris l'offensive, ils sont maîtres de la place et débordent sur la scène. Mêlés avec eux, quelques Sarrasins apportent leur général blessé à mort. Eudes lui demande ce qu'il a fait de sa fille. « Elle vit encore pure et respectée, » dit Ambiza. — « Non, elle ne vit plus », s'écrie Zamaïde, qui apparaît, le poignard à la main.

Ce fer n'a pas voulu ratifier ta grâce.

Et elle montre du doigt le corps inanimé de Lampagie qu'on entrevoit étendu sur un divan, dans la pièce voisine. Ambiza lui adresse ses derniers adieux et expire. Zamaïde et son complice Ismin sont condamnés au bûcher ; Charles ordonne qu'on évacue le château et qu'on l'incendie, et, à la lueur des flammes qui vont la dévorer, la favorite exhale sa rage dans une dernière imprécation.

Voilà le scénario de cette œuvre dramatique qui ne manque pas d'un certain intérêt, mais qui, dans sa conception, n'est pas sans reproche. Il y a des longueurs et des scènes inutiles. Le caractère d'Eudes serait plus sympathique s'il était innocent du crime qu'on lui reproche à tort, de s'être allié aux infidèles contre les chrétiens. Lampagie serait plus touchante si elle avouait un

amour secret que sa conscience réproûve et si elle invoquait la mort pour y résister. Elle et Ambiza n'auraient pas l'air d'être dupes d'un quiproquo de vaudeville. Quant au style, à la forme poétique, ils sont au-dessous du médiocre. Je n'ose, pour la réputation de l'auteur, en citer ici des exemples, et je conclus, qu'avec de beaux décors et avec les belles situations qu'elle renferme, on pourrait faire de cette mauvaise tragédie en vers. un passable drame en prose.

Antigone est une pièce bien autrement écrite et inspirée. A défaut de mes propres appréciations, j'aurais celles que me fournissent les lettres de l'ami intime, du *corrigeur* infatigable de Reboul. M. Marcellin de Fresne, ancien secrétaire général de la préfecture de la Seine, conseiller d'Etat, homme de hautes relations mondaines et artistiques, ne lui épargnait ni les critiques sévères, ni les mots cruels qu'une parcelle d'affection pouvait seule faire accepter au poète. de même qu'à l'occasion, il lui prodiguait les éloges et les témoignages d'admiration.

Le 12 décembre 1844, après avoir reçu le manuscrit d'*Antigone*, il écrivait à Reboul : « J'ai lu entièrement votre tragédie, c'est assurément une fort belle œuvre. . . mais si vous amenez *Sophocle* à la barre, il en résultera pour moi cette conclusion que ç'a été une bien malheureuse idée que la vôtre. . . quand un aussi grand génie que Sophocle accomplit une œuvre, d'autres génies ne sauraient faire mieux. Vous avez fait différemment, dites-vous, mais c'est le sujet, ce sont les personnages, c'est en un mot toute la pièce de Sophocle et une pièce bien inférieure à la conception originale, malgré les reflets de beauté qui éclatent et brillent chez vous. »

Voilà un jugement, en guise de préface, juste peut-être mais peu encourageant. M. de Fresne, en parlant des autres génies — pour ne citer que les Français — pensait-il à Corneille et à Voltaire qui nous ont donné chacun un *Cédipe-Roi*, plus éloigné de leur modèle que

Reboul ne l'est du sien dans son *Antigone* ? Dans l'*Œdipe*, de Corneille, l'intérêt roule autant sur l'amour de Thésée pour Dircé, sœur d'Antigone, que sur la fatalité qui pèse sur la descendance de Laius. Ce ne sont que fadeurs et compliments ; les deux rois, celui de Thèbes et celui d'Athènes, se provoquent en duel et prennent jour pour dégainer, comme le faisaient alors les gentilshommes sous quelque lanterne de la place Royale. L'illustre poète avait bien le sentiment de la supériorité de la pièce grecque sur la sienne : « Je tremblai, dit-il dans sa préface, quand je l'envisageai de près. L'amour n'ayant point de part dans cette tragédie, elle était dénuée des principaux agréments qui sont en possession de gagner la voix publique. »

Quand Voltaire voulut traiter le même sujet et écarter toute intrigue amoureuse, ce fut bien autre chose. « Les comédiennes, nous dit-il, se moquèrent de moi et les acteurs, qui étaient, en ce temps-là, des petits-maitres et grands seigneurs, refusèrent ma pièce. J'étais extrêmement jeune, je crus qu'ils avoient raison et je gâtai ma pièce. » Il imagina, en effet, le rôle secondaire de Philoctète, ancien soupirant de Jocaste.

Tout récemment sur un théâtre antique, dont les échos avaient répété peut-être, il y a vingt siècles, les vers mêmes de Sophocle et de Sénèque, on a pu, devant un public d'élite, représenter dans toute sa simplicité et dans toute son horreur, cette effrayante tragédie ; mais pourrait-elle, partout ailleurs, faire recette et tenir longtemps l'affiche ? C'est que le théâtre n'est pas fait seulement pour les intellectuels pour les académies, les revues et les comités de lecture ; il est fait pour parler aux masses. Or les masses se soucient peu d'être classiques ou non, elles sont simplistes et de leur temps. La farouche grandeur des drames antiques peut soulever notre admiration, toucher nos cœurs : il est des cordes qu'elle ne sait pas faire vibrer. L'amour, avec toutes ses délicatesses, ses mélancolies, ses entraînements, est le grand ressort de notre art théâtral. Chez les anciens, il n'était pas interprété sur la scène. Le respect

de la vie privée, si soigneusement cachée — *absconde vitam* — ne permettait pas de donner en spectacle l'expansion de ces sentiments intimes. D'ailleurs, aux temps d'Eschyle et de Sophocle, le théâtre est uniquement religieux et dogmatique. Le thème perpétuel des tragédies grecques est la vengeance des Dieux qui punissent le coupable dans sa postérité. Ces familles sur lesquelles ils s'acharnent, ce sont toujours les Atrides et les fils de Laius. Quelle place y avait-il dans ce cruel fatalisme pour les émotions de l'âme que devait bientôt faire connaître Euripide ?

Dans son *Antigone*, Reboul n'a pas eu besoin d'inventer une intrigue amoureuse, comme ses devanciers imitateurs de l'*Œdipe-Roi*. Comme dans la pièce de Sophocle, Hémon est le fiancé de la fille d'Œdipe et, lorsqu'elle meurt, il se tue sur son corps. Mais chez notre poète cet amour passionné n'excite pas le mépris du père pour ce fils « vil esclave d'une femme ». Il a pu mettre en présence les deux amants. Les mœurs anciennes ne l'eussent pas permis ; les nôtres le demandent. Nous verrons qu'il y a trouvé de belles inspirations.

Lamartine n'a pas craint d'écrire de Reboul : « J'ai lu de lui des vers admirables et des scènes de tragédie antique où respire la mâle sévérité du génie romain. » Ce jugement nous soutiendra dans l'analyse et la critique de la pièce.

Premier acte. — Créon, arrivé au pouvoir suprême dans Thèbes par suite de la mort de ses neveux Étéocle et Polynice, a réuni le peuple et, après quelques phrases hypocrites sur le fardeau de la royauté, explique comme il entend l'exercer.

Il ordonne que les honneurs funèbres soient rendus à Étéocle et refusés à Polynice. Malgré la soumission de son peuple, une chose l'inquiète : la popularité d'Antigone.

..... J'ai surpris dans des yeux
Des pleurs qui m'ont paru presque séditeux.

Ne serait-il pas politique de la marier à son fils Hémon et d'assurer ainsi l'avenir de sa dynastie ? Hémon consulté

est dans la joie, car il aimait secrètement Antigone ; mais elle lui en a toujours imposé :

Elle est belle et terrible à l'égard de nos Dieux.

Elle arrive alors, grave mais charmante, au rendez-vous que lui a assigné Créon et dont elle ne comprend pas le but, car elle vit dans la retraite et veut y mourir.

Et seule maintenant de toute ma famille,
Pauvre épi qu'en un champ oublia la faucille,
Je dois courber mon front, libre de tous liens,
Vers l'asile funèbre où dorment tous les miens.

Hémon, s'enhardissant peu à peu, risque une déclaration tellement passionnée qu'Antigone effarouchée veut se retirer. Il change alors de tactique et aborde la question politique telle que l'envisage son père. Antigone avoue que, s'il lui fallait faire un choix, elle le préférerait à tout autre.

Votre cœur généreux doit clore un entretien,
Où je sens que je perds quelque chose du mien.
Si Thèbes me commande un pareil sacrifice,
Je m'y résignerai...

Et Hémon, ravi, de s'écrier :

Dieux immortels, assis à la table céleste,
Gardez votre bonheur, Antigone me reste !

M. de Fresne ajoutait à la lettre que nous avons citée plus haut : « Le début de votre pièce a été pour moi *sophocléen* ; c'est le plus magnifique péristyle d'un palais qui est bien, mais qui ne vaut pas le péristyle. »

Au deuxième acte, Antigone déclare à sa nourrice Philisse que, malgré les ordres du roi, elle va rendre les derniers honneurs à Polynice. Ce rôle de confidente, prudente mais dévouée, est rempli dans Sophocle par sa sœur Ismène. Il valait mieux lui substituer en effet une subalterne. Elles sortent du palais et, à ce moment, le devin Tirésias vient annoncer à Créon les résultats du sacrifice ordonné. Un aigle a laissé tomber sur l'autel un lambeau des restes de Polynice ; le peuple veut qu'il soit honoré

comme son frère. Créon déclare qu'il ne se soumettra pas à ce vœu de rébellion, à cet arrêt des Dieux dicté sans doute par la vénalité du pontife. Tirésias s'indigne de ce soupçon :

Et le commencement de ton règne odieux
Jette l'insulte aux morts et le blasphème aux Dieux !

Il lui annonce les malheurs qui l'attendent et se retire, laissant le roi troublé et irrité, mais décidé à le faire arrêter.

A l'acte suivant, le capitaine des gardes, Eriphon, vient annoncer à Créon que le corps de Polynice a reçu les honneurs funèbres et rend compte de sa mission. Je regrette que Reboul ne nous ait pas épargné les détails réalistes du poète grec et qu'il les ait même soulignés ; c'eût été de meilleur goût. Qu'on en juge :

Je pars avec mes gardes et me voilà rendu
Où de votre neveu le corps est étendu.
Pour ne pas respirer l'odeur cadavéreuse
Qu'en apportait du vent l'haleine voyageuse,
Nous nous sommes placés sur un roc, à l'écart,
D'où sur cette dépouille on plongeait le regard.

Six mauvais vers, dont un faux, un spectacle repoussant, deux bonnes raisons pour rayer ce passage. Mais vaines précautions ! Un ouragan s'élève, un nuage de poussière obscurcit l'air et lorsqu'il s'est dissipé, le corps a disparu. Bientôt on distingue au loin la fumée d'un bûcher. On y court, mais trop tard ; la cendre de Polynice a été recueillie par sa sœur. La coupable Antigone est amenée devant Créon. Son interrogatoire est superbe dans Sophocle, et Reboul, en le traduisant, a trouvé aussi de beaux accents.

CRÉON

Ton frère était impie et j'ai dû m'en venger ;
Fils de Thèbes, contre elle il arma l'étranger

ANTIGONE

Il venait réclamer sa part d'une puissance
Qu'un pacte solennel avait réglé d'avance...

Mon frère, succombant dans un combat cruel,
Put être malheureux, mais non pas criminel.

Elle renonce à cette union avec Hémon qui serait une honte pour elle puisqu'elle serait le prix de l'abandon du devoir le plus sacré.

Tu connaissais bien mal quelle était Antigone ;
On refuse un bûcher à qui l'on doit un trône,
.....
Tu régnes par sa mort et tu veux qu'on l'outrage,
Mais moi, je m'applaudis de mon pieux hommage,
Et quand tu me mettrais en face de la mort,
Tyran, ce que j'ai fait, je le ferais encor !

Antigone est condamnée par son oncle au dernier supplice. Hémon vient vainement prendre sa défense. Ses prières se changent en menaces et en malédictions. Créon, hors de lui, s'écrie en se retirant :

Ces lieux virent un fils teint du sang de son père,
Et si je ne fuyais, peut-être verraient-ils
Un père se couvrir de celui de son fils !

Eurydice, épouse de Créon, vient alors essayer de calmer son fils, de le faire renoncer à Antigone : elle n'obtient de lui que la prière d'aller elle-même fléchir la colère du roi. Cette scène est une longueur qui paraît fade après les altercations tragiques qui la précèdent. Elle n'a d'autre raison d'être que de laisser le spectateur en suspens et dans l'espérance de voir Antigone obtenir son pardon.

Le quatrième acte offre de beautés qu'il emprunte à la situation touchante des deux fiancés échangeant leurs derniers adieux : il fut considéré, dans le temps, comme le meilleur de la pièce.

Créon vient d'apprendre par Eriphon que le peuple assiège la prison de Tirésias et veut le délivrer ; qu'il se prononce ainsi pour le parti d'Antigone. Il persiste dans sa décision dans un de ses trop longs monologues et sort pour la faire exécuter sans retard. Antigone apparaît alors, entourée de gardes et suivie de sa fidèle nourrice qui veut mourir avec elle et dont elle refuse le dévouement.

Hémon s'approche à son tour, attestant son amour qui ne finira que dans leur tombe commune.

ANTIGONE

Ah ! laissez-moi mourir, comme il faut que je meure,
Votre fidélité trouble ma dernière heure.
D'un front calme et serein je marchais à la mort,
J'avais quitté la terre et m'y retrouve encor.
Afin que rien d'humain ne fût dans mes pensées,
Les haines, les amours s'en étaient effacées ;
Tout ce que je sentais et de doux et d'amer
S'était anéanti comme un fleuve à la mer.
Trop généreux Hémon, avant votre venue
Mon âme jouissait d'une paix inconnue ;
Et voilà que j'éprouve un pénible retour,
Que chez vous la pitié l'emporte sur l'amour.

Ces paroles d'une résignation un peu trop chrétienne ne dissipent pas cependant chez la jeune fille le regret de la vie et d'un amour partagé qui l'attendrit :

Douce voix d'un bonheur que j'aurais pu goûter,
Mon cœur trop complaisant daigne vous écouter.
Délivre mon oreille en ces heures austères
Du vague souvenir du chant de tes mystères,
Hyménée, Hyménée, hélas ! ne vois-tu pas
Que l'horreur de la tombe environne mes pas ?
L'éclat de tes flambeaux insulte aux noirs abîmes,
Ton voile n'est pas fait pour le front des victimes.

Et dans leur exaltation, les deux fiancés adressent, chacun à la Divinité qu'il implore, ces suprêmes invocations :

ANTIGONE

Toi qui rends à la nuit presque l'éclat du jour
Et qui saves les cœurs de tout profane amour,
Désité des Enfers, du Ciel et de la Terre,
Digne objet des honneurs d'un triple ministère,
Diane, si mes mains, en des jours solennels,
De pâles nénuphars ont paré tes autels,
De tes chastes attraits impassibles emblèmes,
J'en demande le prix en ces moments suprêmes.

HÉMON

Toi, qui par un matin suave et radieux,
Aux applaudissements de la terre et des cieux.
Sortis en souriant des profondeurs de l'onde
Et de fécondité fit tressaillir le monde,
Amour, de tous les Dieux le plus grand, le plus fort,
Au lieu de t'honorer d'une vaine guirlande,
Je te fais de mes jours une funèbre offrande

.....

Mais la fille des rois a retrouvé son énergie en face de
la mort et dans le souvenir de son père :

Non, aucun autre amour ne restera vainqueur,
Une plus forte voix me parle au fond du cœur...
Fuyez bien loin de moi, faiblesses de la femme,
Car je sens qu'Antigone a ressaisi son âme.
Mon père, mon espoir, mon douloureux trésor,
J'ai vécu de ta vie et mourrai de ta mort...
Partons.

Elle s'éloigne entraînée par les gardes ; Hémon veut l'arracher à leurs mains, quand on vient annoncer que Thésée est arrivé et que le peuple attend le fils de Créon pour sauver Antigone. La toile se lève pour le dernier acte et nous voyons Créon toujours partagé entre ses remords et son orgueil. Un coup de tonnerre, qui éclate subitement, le remplit d'une terreur superstitieuse. On introduit Thésée qui, au nom des veuves argiennes, commence par réclamer les restes de leurs maris tués dans le dernier combat, sous les murs de Thèbes. Il vient d'apprendre qu'Antigone va subir le dernier supplice et il s'en indigné. Sur la réponse sèche et cassante de Créon, il lui déclare qu'il a juré à Œdipe mourant qu'il protégerait sa fille et qu'il tiendra son serment. Antigone mourra, dit le roi.

..... Quand Hercule lui-même
Lui prêterait l'appui de sa force suprême.

A ce moment, on apporte sur un brancard un corps recouvert d'un voile. Créon croit que c'est celui de sa nièce et, triomphant, le découvre... c'est le cadavre de son fils !

Le capitaine des gardes entame alors le récit classique des événements. Ses gardes, conduisant Antigone, allaient en venir aux mains avec les Thébains révoltés. L'orage éclate alors et sépare les deux partis ; la foudre tombe et frappe Antigone ; Hémon désespéré se tue sur son corps. Tirésias, arraché à la prison, déclare que les restes de la fille d'Œdipe sont sacrés, que la colère des Dieux est épuisée sur sa race et qu'elle va atteindre Créon.

L'infortuné roi Thébain fait appeler Eurydice pour venir le consoler. On lui apprend qu'elle n'a pu survivre à son fils et qu'elle s'est donné la mort. Il maudit alors sa destinée et sa couronne,

Je ne suis plus un roi, je suis un assassin.

Et il déchire son manteau royal. Thésée termine les pièces par la morale antique d'usage :

Dérobons aux regards ces royales douleurs,
Mais que chacun s'instruise à de si grands malheurs.
Les morts, par des moyens qu'on ne saurait comprendre,
Se vengent des affronts que l'on fait à leur cendre.

Antigone a-t-elle été lue telle quelle au comité de lecture au Théâtre-Français ? Outre le manuscrit qui m'a servi pour ce compte-rendu, j'ai pu en consulter deux autres dans lesquels la pièce est complètement remaniée. Dans l'une, elle est réduite à trois actes avec prologue et chœurs ; dans l'autre, à trois actes seulement. Il est probable que les deux ou trois lectures dont il sera question, ont dû motiver autant de changements. M. de Fresne avait, en effet, conseillé à Reboul de ramener la pièce à trois actes en supprimant des tirades et des longueurs et surtout en faisant disparaître le rôle de Thésée, « ce matamore inutile », que Sophocle ne fait pas intervenir dans sa pièce.

Dans cette nouvelle conception, les deux premiers actes n'en font qu'un seul avec les scènes de Créon et de son fils, d'Hémon et d'Antigone et les confidences de celle-ci sur la sépulture à donner à son frère. Le deuxième acte

ne comprend que l'interrogatoire d'Antigone, la protestation d'Hémon, l'intervention de Tirésias. Au troisième et dernier acte, dernière entrevue des fiancés. Eurydice tente d'arrêter son fils et va accabler son époux de reproches. Tirésias, délivré, annonce à Créon que l'heure du châtement a sonné et la tragédie s'achève comme dans la pièce en cinq actes. Il est certain que l'action, dans ce cadre plus limité, est plus vive, plus mouvementée. La scène nouvelle d'Eurydice avec Créon ajoute à l'angoisse de la situation et explique son suicide.

La pièce achevée, il s'agissait de la faire recevoir et jouer à la Comédie-Française, sur cette scène seule digne d'une œuvre aussi classique. C'est là que l'amitié et les relations de M. de Fresne furent utiles à Reboul. A cet égard, ses conseils, fruits de son expérience, valurent ses corrections. « Avant d'arriver au comité de lecture, lui écrivait-il, faites des lectures particulières afin d'arriver avec des préventions favorables. N'oubliez pas que votre pièce peut être bonne et refusée, être bonne et être reçue à correction, être reçue et n'être jamais jouée. Elle aurait le sort de quatre ou cinq tragédies reçues au Théâtre-Français. » Il lui propose de lire lui-même sa pièce à Berryer, à Théophile Gautier, à Alexandre Dumas. Lorsqu'il lui faudra un lecteur pour le comité, il lui conseillerait bien Régnier, avec lequel il est lié, mais c'est un acteur comique et, comme tel, mal disposé à faire valoir le genre tragique. C'est un autre ami qui acceptera volontiers cette mission, M. Milbert, auteur dramatique distingué. Puis c'est une autre préoccupation qui l'inquiète, une fatale coïncidence. Il lui a souvent parlé de l'écrasante supériorité de Sophocle et voici qu'on vient précisément de donner à l'Odéon, une traduction de son *Antigone* par MM. Vacquerie et P. Meurice. Il a assisté à cette représentation et il en est revenu très impressionné. « Mes entrailles en sont encore émues au seul souvenir, lui écrit-il. Faites attention à tout le tort que cette circonstance vous a fait chez moi » Elle devait aussi nuire à Reboul dans l'esprit de bien d'autres.

Le 29 octobre 1844, M. Milbert lui écrit :

« Pourquoi avez-vous fait une *Antigone*, Monsieur Reboul ? Votre tragédie a été lue au Théâtre-Français. On en a été très satisfait ; on y trouve de grandes beautés, un belle poésie, mais la raison administrative en empêchera la représentation quant à présent. Sans la représentation de l'Odéon, votre ouvrage eut été mis immédiatement en répétition. M^{lle} Rachel et M. Ligier me chargent de vous remercier des rôles que vous leur aviez destinés.

» On va vous écrire officiellement pour vous remercier et vous prier d'employer votre beau talent pour le Théâtre-Français. Je vous écris un peu brièvement ; mais j'ai la nouvelle à l'instant et je pense que vous devez attendre une réponse avec toute l'impatience possible ».

Le régisseur de la Comédie-Française, Ch. Desnoyers, confirmait quelques jours après les dires de Milbert et la raison majeure de l'ajournement d'*Antigone*. Impossible de présenter au public « des situations trop connues à l'avance : le succès théâtral en serait diminué de moitié. Puis le comité de la Comédie-Française semblerait se traîner à la remorque de la direction de l'Odéon, lui prendre, après coup, ses idées et ses succès, et cette sorte de plagiat administratif est trop loin de la pensée de ces Messieurs pour qu'ils veuillent en subir le reproche. » (15 novembre 1844.)

M. de Fresne s'empessa néanmoins de féliciter son ami : « Je sais par Milbert la surprise de satisfaction qu'a causée votre tragédie » ; aussi réclame-t-il pour lui-même le manuscrit de la pièce qu'il n'a pas encore lue et dont il lui dira après son sentiment. Mais Reboul consultait ses amis quand ses vers étaient publiés et Dieu sait s'il avait tort La Comédie-Française attendit près de six mois pour passer à une seconde lecture. Le 19 avril 1845, M. Desnoyers avisa notre poète, alors à Paris, que le comité se réunirait le jeudi 24, pour entendre son *Antigone*. Point de résultat définitif encore. Le 6 janvier 1846, M. de Fresne écrit : « Desnoyers a relu votre pièce et en est très content. Milbert est tout à fait d'avis de la lecture au comité. Aussi je vous redemande le manuscrit ; j'y ferai les changements prescrits par vous et demandés par moi. Je ferai faire une belle copie afin que Samson, qui me l'a offert, puisse lire très aisément Samson dîne chez moi samedi, ce n'est pas sans intention pour vous. Je verrai à avoir aussi une autre fois Rachel qui, je le sais, désire revenir chez moi. »

Antigone ne fut pas jouée. Pourquoi ? Ce n'était plus la rivalité de l'Odéon et de la pièce de MM. Vacquerie et Meurice qui gênait le Comité. Samson était toujours disposé à faire la lecture de la pièce de Reboul, mais il confiait en même temps à M. de Fresne que sa tragédie vénitienne, *Les Foscari*, était terminée, et cette concurrence inquiéta fort celui-ci. M^{lle} Rachel était alors toute puissante au Théâtre-Français et l'on savait que, vouée à l'interprétation des grands classiques, elle avait une répugnance extrême pour celle des auteurs modernes. De plus, il y aurait eu un froissement d'amour-propre entre elle et le poète : une pièce de vers à son adresse, non insérée dans le volume que celui-ci venait de faire paraître (publié seulement en 1865) et qui commence par ces vers :

Rêve de Phidias, envolé de l'Attique
Et tombé parmi nous sous le nom de Rachel.

M. de Fresne avait pourtant bien préparé les voies. « Nous ferons attaquer Rachel par Berryer », écrit-il à Reboul. Quelques jours après, il les invite l'une et l'autre à dîner ; mais le grand orateur n'a pas lu le manuscrit et ne veut pas plaider la cause de l'auteur sans l'avoir étudiée

Il est assez curieux de connaître et de suivre l'idée, qui, dès les débuts de M^{lle} Rachel, et sept ans avant la présentation d'*Antigone*, avait germé dans l'imagination ardente de M. de Fresne. Admirateur de la grande tragédienne et du poète nimois, il avait rêvé de faire valoir ces deux talents l'un par l'autre.

« Voici ce que je vous demande, écrivait-il à Reboul en 1839 : Etes-vous appelé par votre génie à faire une tragédie ? Avez-vous des scrupules à travailler pour le théâtre ? Un prodige vient de paraître : une fille de dix-sept ans et onze mois, s'élève au rang des plus grandes tragédiennes. Elle ressuscite Corneille et Racine, fait crouler la salle sous la foule et les transports, met aux abois les Hugo et les Dumas qui se consomment de rage et de regrets dans leur solitude actuelle... Je l'ai vue sur la scène et à la ville ; elle est simple, naturelle, sans instruction, mais prodigieuse par son intelligence et les profondes

émotions de son âme. Eh bien ! un succès au théâtre est une gloire éclatante et une fortune, une grande fortune. Ne pourriez-vous faire une tragédie en trois ou cinq actes, avec un sujet du genre d'Esther et d'Athalie ? Job, Ruth et Booz, la Salomé du Cantique des Cantiques, que sais-je ? Vous êtes nourri de ces saintes et sublimes beautés. M^{lle} Rachel ne joue que Racine et Corneille. Elle va jouer Esther et m'a dit ce mot adorable, à moi qui lui disais : quels beaux vers ! quelle harmonie ! « Je n'ai qu'une crainte, celle de les chanter . . . » Je vous dirai que je la tiens toujours pour la plus digne et la plus respectable jeune fille ; que c'est une âme peu commune, que ses sentiments sont admirables, qu'il y a en elle de la simplicité, de la droiture, de la raison, de la supériorité ; que si elle ne tombe, et Dieu l'en préserve ! elle prendra une grande place dans la génération qui arrive ; qu'enfin, après une maladie ordinaire, elle vient de reparaitre plus forte de talent, plus puissante, plus passionnée, plus vraie que jamais. Mon cher ami, cela se lie à notre avenir. Eh bien ! n'oubliez pas ces beaux vers que vous avez déjà commencés. . . . Songez que si vous êtes inspiré comme elle comme dans vos meilleurs moments, cela peut décider de tout l'avenir de cet astre ! Vous le devez, vous le devez et je vous le demande pour moi ! Jamais mon amitié ne pourra mettre plus de joie à un témoignage de la vôtre. »

Certes c'était s'illusionner sur le talent tragique de son ami que de croire que la grande artiste lui devrait un jour autant de palmes qu'aux maîtres de la scène française, et cependant M. de Fresne avait rêvé une association plus étroite encore entre Reboul et Rachel. Il avait essayé de mettre en rapport la tragédienne avec l'évêque de Digne, M^{sr} Sibour ; il la voyait convertie au catholicisme, mariée à son poète, et il s'étonne dans une lettre de la prudente réserve du prélat. On parla beaucoup dans le temps, sous le manteau de la cheminée, de ce projet, et l'étonnement qu'il causait encore, quelques années plus tard, est resté dans les souvenirs de mon adolescence.

Pendant les années s'écoulaient. Reboul a choisi son sujet de tragédie dans l'antiquité et non dans la Bible. On a lu *Antigone* au Théâtre Français. M^{lle} Rachel, dont la réputation est faite, est un arbitre, Reboul, en quelque

sorte, un solliciteur, et c'est alors qu'il néglige de donner à son éditeur la pièce de vers dont j'ai parlé plus haut. Pendant toute l'année 1846, M. de Fresne reviendra sur ce fatal oubli et pressera Reboul de le réparer.

Du 12 mai 1846. — « Vous avez ou vous aurez besoin de Rachel. Elle sera très frappée, n'en doutez pas, de l'absence de son nom. Elle prendra ce silence pour une injure. Ne pourriez-vous pas offrir cet hommage à la grande tragédienne? Je regarde cela comme indispensable. Autrement la porte sera irrévocablement close à l'auteur dramatique au lieu de rester ouverte, avec la certitude d'être reçu. »

Du 19 mai — « On distribue les exemplaires hommages du dernier volume de poésies. Les cinq premiers vont de droit au comte de Chambord, à Chateaubriand, à Lamartine, à Victor Hugo, à David (1); ils seront accompagnés d'une lettre. Le sixième est pour M^{lle} Rachel. Je lui écrirais un petit mot flatteur en lui disant que par la faute de l'imprimeur et par suite de votre éloignement, une pièce de vers, à elle destinée, n'a point été insérée dans le volume; que vous la lui adressez et surtout, (cas essentiel), qu'elle paraîtra dans la prochaine édition, ou même que vous allez faire faire un carton. »

Du 7 octobre. — « Rachel est ici; elle est souffrante et, je crois, fort mécontente de beaucoup de gens. Il y a eu de mauvais procédés pour elle et des fautes faites. Je regarde donc ce moment comme favorable. Il faut lui adresser une lettre affectueuse, dévouée, tendre, aimable. Vous lui enverrez les vers que j'ai pour elle. . . . Parlez-lui de sa santé, qui met en deuil la scène française. . . Relisez cette lettre, à ce qu'il paraît, si enchanteresse, que vous avez reçue d'une sylphide du nord et que vos paroles fassent sur Melpomène les mêmes effets que celles de la sylphide ont fait sur vous.

Rachel tenait beaucoup dans le temps à sa communauté d'origine avec vous. Elle se disait fille du peuple et vous, vous vous dites enfant du peuple comme si nous n'étions pas tous les fils du peuple. Je ne crois nullement nécessaire que vous rappeliez à Rachel qu'elle est fille du peuple, mais si vous pouvez opposer votre humilité, orgueilleux que vous êtes! à la

(1) David d'Angers.

royauté de cette reine, cela ne sera pas mal. Enfin il faut une lettre qui touche, flatte et plaise. Votre intérêt vous le commande, ce sera semer pour une moisson qui peut manquer, mais aussi qui peut venir. N'oubliez pas d'ailleurs les grandes qualités de cette fille admirable. Ses faiblesses, il faut les lui pardonner, tout *en les sachant.* »

La lettre fut écrite, portée à son adresse avec la pièce de vers par M. de Fresne, « lettre fort bien, ni trop, ni trop peu, la bonne mesure, la mesure du poète. » La Comédie-Française, en remerciement du volume qui lui était offert, répondit, le 31 juillet 1846, par une lettre un peu maniérée signée : Beauvalet, Régnier, Geoffroy, Samson et Provost ; et .. il ne fut plus question d'*Antigone*.

Malgré son échec, Reboul n'avait pas désespéré de la muse tragique. M. de Fresne lui avait écrit quand il avait fait choix d'une pièce païenne : « Inspirez-vous de Corneille; vous êtes un poète chrétien, cherchez un sujet chrétien », et il l'avait trouvé. *Vivia*, en 1846, était déjà sur le métier. En 1849, elle était terminée, mais il ne fallait plus compter sur le Théâtre-Français, Rachel ayant refusé le rôle qui lui était destiné. Présentée à l'Odéon, elle fut reçue le 29 mai 1849 et jouée l'année suivante, avec un plein succès pour l'auteur de la pièce et un médiocre pour ses interprètes.

Tandis que M. de Fresne et M. Pougoulat déclarent que M^{me} Laurent a été sublime, M. Romain-Cornut trouve qu'elle a été détestable. Polyeucte, dit-il, n'aurait pas résisté à une pareille épreuve. M. F. Béchard, faisant la part de l'insuffisance de certains artistes, de la pauvreté des costumes, du singulier choix des décors — on y voyait Carthage avec la colonnade du Louvre et la colonne de Juillet — constatait le mérite et le succès de l'œuvre. « Nous avons pu, écrit-il, juger de très près les impressions de cette jeunesse dont les tendances sont chose fort importante en ce moment. Elles ont été, je vous l'assure, doublement favorables à la forme et au fond, »

Enfin l'architecte Visconti écrivait à M. de Fresne :

« Mon cher ami, j'entends dire de tous côtés que la pièce de Reboul est un chef-d'œuvre qui ne peut être apprécié de nos jours à sa juste valeur pour la raison qu'il faudrait de la foi... mais, à tout prendre, elle restera et ajoutera à la gloire de notre illustre ami. »

Et après l'avoir entendue, il la jugeait ainsi :

« *Vivia* est une belle représentation théâtrale en dehors des conditions classiques du drame, en ce qui touche à la composition et à l'action. Il faut lui laisser son titre : mystère ; c'est celui qui lui convient. L'agonie de la mère entre sa foi et son enfant est admirable, mais c'est toute la pièce et cela ne comporte qu'une scène au plus. Sauf quelques familiarités, le dialogue est de la plus haute poésie. Avec un auditoire chrétien et des acteurs qui sentent et sachent dire, M. Reboul aurait pu avoir un succès d'enthousiasme. Quant à la scène de la fin, je ne citerai qu'un fait, mais il parle de lui-même. Ma fille, au moment où l'enfant expire, a éprouvé un saisissement qui l'a forcée à quitter brusquement la loge pour aller sangloter dans un coin : c'est le plus expressif des applaudissements. »

Avec l'exposé des deux premières tragédies de Reboul et ces quelques lignes sur la dernière, se termine le compte-rendu de ces tragédies inédites dont le dépôt m'avait été confié pour le soumettre à l'Académie. J'aurai plutôt satisfait sa curiosité qu'éclairé sa critique, car nous avons tous une opinion personnelle toute faite sur notre illustre compatriote.

Laissant même de côté sa haute valeur morale qui, se reflétant dans ses œuvres, leur communique une véritable grandeur et une singulière beauté, nous conviendrons tous que la nature l'avait généreusement doué, mais qu'elle avait enfermé un génie étincelant dans une sorte de gangue qui n'en laissait jaillir les éclairs que par intervalles ; que l'éducation classique lui ayant manqué dans sa première jeunesse, il n'avait pu, malgré ses études subséquentes, en récupérer tous les fruits, d'où ces

fâcheuses inégalités qui entachent son style ; et qu'enfin, son séjour dans une ville de province, dans les labeurs et les soucis d'une humble profession, n'avait pu lui donner cet affinement intellectuel qui ne s'obtient qu'au contact des supériorités et au choc des contradictions.

Ces appréciations, qui sont les nôtres après les quarante années écoulées depuis la mort de Jean Rehoul, étaient déjà celles de ses plus fidèles prosélytes contemporains. Deux d'entre eux les ont exprimées dans leur correspondance avec une franchise qui n'avait d'autre mesure que leur degré d'intimité. J'en citerai les passages les plus sévères avec d'autant plus de regrets que je ne pourrai leur opposer, *in extenso*, les lettres émanées de tant d'illustrations de l'époque, lettres où l'estime pour l'homme et l'admiration pour le poète éclatent à chaque page en termes qui n'ont rien de commun avec la banalité des compliments d'usage. On trouvera celles de Châteaubriand, de Lamartine et de Silvio Pellico dans l'intéressante biographie que M. l'abbé de Cabrières, le futur évêque de Montpellier, a donnée en tête des *Dernières poésies*.

Certes, il était impossible de trouver une amitié plus dévouée, plus obsédante, si l'on veut, que celle de M. de Fresne. Quelle sévérité ! Quelle dureté dans ses critiques ! Quelle justesse, pouvons-nous dire aujourd'hui, dans cette prière de se désier de cette célébrité de clocher qui l'a étourdi sur ses défauts ! Ecoutez ces passages où se mêlent pourtant les cris d'admiration que lui arrachent les sublimes qualités du poète.

« 7 mai 1846. — Votre pièce (*Antigone*) est enfin recopiée. Elle me plaît et j'en trouve partout, indépendamment des beaux et divins morceaux qu'elle renferme, cette vigueur de fonds et cette charpente de pensées toujours solides qui sont le caractère de votre talent. Je n'en persiste pas moins à dire qu'il faut pleurer sur vous, quand on songe à tant de diamants restés bruts sous l'empire de votre paresse et de votre orgueil et qui, avec un peu moins de confiance aveugle et mauvaise en vous-même, avec un peu plus de confiance dans les autres, arriveraient au jour brillants de tout leur éclat. Oui, M. Demians m'a

vu presque m'en tordre les bras de désespoir et quel a été mon étonnement lorsque, pressé de questions, il m'a fait connaître, entre plusieurs critiques à vos ordres, ce fameux G. . . . , tant vanté par vous. . . . mais je comprends, on tremble autour de vous, vous êtes une puissance, et on vous craint et on vous flatte, et on n'ose pas vous jeter parfois à la tête de bonnes vérités. Il n'y a dans tout ceci que vous à accuser et faites-y bien attention, mon cher Reboul, je ne quitterai jamais cette thèse, j'y reviendrai sans cesse. Le chien fidèle aboiera contre vous jusqu'à ce que vous ayez trompu avec la tourbe des poétailons du jour et courbé votre front devant une critique sans pitié. Je vous le répète, vos trois volumes pourraient se réduire à dix ou vingt belles pages. Venez passer deux mois à Paris, livrez-vous à moi et vous verrez par quel crible salutaire je ferai passer le poète et le tas cahoteux, ténébreux, dur et pierreux de ses vers. »

Et ailleurs, à l'occasion de la publication de l'un de ses volumes :

« Aujourd'hui, il s'agit d'un contact direct avec le public, dont moi, je fais partie et je ne souffrirai pas que vous vous moquiez de lui, quand vous lui lancez vos rapsodies imprimées où brillent de magnifiques lueurs et de sublimes clartés, par-ci, par-là, sans doute ; mais où le mauvais, où le médiocre bien plus condamnable encore que le mauvais sont en force et en nombre. »

Voilà un éreintement en règle. dira-t-on ? Certes non : écrit *ab irato*, avec une verve sans mesure, par un ami à un ami et rien que pour lui c'est un jugement sagace qui ne diffère que par la forme de celui porté par M. Poujoulat, dans son introduction aux lettres de Reboul. quand il dira de lui : « Lorsqu'il ne s'élève pas, il tombe. »

Reboul avait aussi un autre aristarque et un autre admirateur dans la personne d'un compatriote qui ne manquait ni de talent, ni d'inspiration. M. Jules Canonge colportait les œuvres de son ami chez les célébrités du jour et lui transmettait l'accueil qu'il en avait reçu.

Alfred de Vigny, par exemple, avait fait la moue « à ses licences fort peu poétiques et à ses diables de *jusques-là ce* », mais il avait applaudi à presque chaque vers de

l'Ange et l'Enfant et du *Moulin de Génèse* et Canonge, enchanté de ce succès, lui écrivait :

« Je vous ai conquis un admirateur de plus et un admirateur que vous devez apprécier, car M. de Vigny est chef d'école littéraire. Quant à vos erreurs, vous pouvez vous attendre à me voir, à l'avenir, impitoyable pour elles, car je suis mieux à portée que vous de voir tout le tort qu'elles font à votre grande et belle poésie. »

Il n'avait pas été heureux tout d'abord auprès de Béranger et il ne semble pas que ce patronage fût bien choisi, le *Dieu des bonnes gens* n'étant pas précisément celui de notre poète. Il lui avoue son échec dans une lettre que notre secrétaire-perpétuel, M. Clauzel, a publiée dans son compte-rendu du concours poétique de 1901 ; mais nous savons que le célèbre chansonnier, qui renvoyait si lestement Reboul à ses petits pains, était vite revenu à de meilleurs et plus justes sentiments. En voici la preuve : elle est honorable pour tous les deux

«..... Tout ce que m'a dit de vous M. Canonge, m'a inspiré une vive estime pour votre caractère, Monsieur, et j'ai appris avec plaisir que la culture des lettres ne vous a pas fait abandonner votre honorable profession. Vous avez été plus sage que moi qui ai regretté si souvent de n'être pas resté imprimeur.

» En parlant de la différence de notre foi religieuse et politique, vous me dites qu'il est bien désirable que les esprits adonnés à la culture des arts se réfugient au même foyer, comme au moyen-âge on se réfugiait dans les monastères. Ah ! Monsieur, Dieu nous préserve de faire jamais partie d'un couvent d'hommes de lettres ! Tout ce qu'ont dit nos vieux auteurs des discordes monacales ne serait que peu auprès des aménités de ce nouveau cloître. Mieux vaudrait vivre avec les Barbares. En bénissant le travail qui vous tient loin de ce monde sur lequel vous avez sans doute des illusions, continuez de cultiver l'heureux don que vous avez reçu de la nature, mais croyez, Monsieur, qu'il n'y a que les cœurs bons et honnêtes à qui Dieu ait permis de se comprendre, au milieu de tant d'opinions diverses et de croyances qui se combattent.

Fontainebleau, 18 septembre 1836.

« Je n'ai qu'à confirmer le jugement que j'avais porté d'après le petit nombre de fragments que j'en avais trouvés dans les journaux. Oui, Monsieur, vous êtes poète et certes l'un des plus distingués d'une époque riche en beaux et grands talents, quoiqu'en dise la critique superficielle. Votre muse, habituellement élevée, sait cependant descendre, avec beaucoup de bonheur, aux détails les plus simples ; c'est ce que j'ai remarqué avec un grand plaisir. . . . Au reste, vous n'aviez pas besoin de mes éloges pour avoir la mesure de votre mérite. Un poète, avec qui vous deviez bien plus sympathiser qu'avec un pauvre diable de chansonnier populaire comme moi, vous a prêté, en excellents vers, la couronne qui vous attendait. Je ne vous en dois que plus de reconnaissance, Monsieur, d'avoir bien voulu attacher quelque prix à mon suffrage ; il vous est complètement acquis. En vous défiant de la facilité que le travail donne toujours, continuez de mêler de si nobles délassements aux soins d'une utile industrie et soyez sûr que la gloire récompensera une vie si bien employée.

Recevez tous mes remerciements ; vous m'avez fait connaître un bon poète et un honnête d'homme de plus ; c'est un grand bonheur pour celui qui n'a jamais désespéré ni de Dieu ni de l'humanité. . . .

Fontainebleau, 14 novembre 1838.

Décidément Canonge avait raison quand il écrivait à Reboul, à propos de la première boutade de Béranger : « N'ai-je pas raison de dire que c'est là un beau triomphe ; car vous écrire, après de telles préventions, n'est-ce pas reconnaître en vous ce génie créateur dont il parle ? Et le bonhomme s'y connaît. »

Le « bonhomme » avait raison, car ce génie créateur et incorrect avait su se faire admirer d'un autre génie plus parfait et plus sublime. Il y avait entre ces deux talents inégaux autre chose qu'un courant de sympathie poétique. La belle âme de Reboul avait conquis celle de Lamartine. Il faut lire les lettres où l'auteur des *Méditations* s'épanche librement dans le sein de son ami. Quelle amitié que celle qui, survivant « à un dissentiment », accepte de lui un blâme public avec « émotion et reconnaissance ! » Quels plus éloquents témoignages de tendresse et d'admiration que ces noms qu'il lui donne :

cher, illustre et saint ami, que ces plaintes et ces adieux partis du cœur du grand poète trahi par la fortune : « Oui, la muse m'a abandonné, mais elle a passé à d'autres nobles mains. Je la vois, sans jalousie, vous combler de ses faveurs. . . . Priez pour moi et aimez-moi comme je vous aime. . . »

Les relations de Châteaubriand avec notre poète étaient postérieures à celles de Lamartine. S'il n'y eut jamais entre eux la même confiance et le même abandon, que du reste la haute situation du premier ne comportait pas, il n'y eut aucun « dissentiment », la même foi politique et religieuse les unissant étroitement. Les lettres du grand écrivain datent de la fin de sa vie, alors que ses mains paralysées par la maladie ne lui permettaient plus de les écrire lui-même. Elles sont empreintes de la pensée et de l'impatience de la mort, de la « soif de s'en aller », selon l'expression heureuse de son biographe ; mais, dans son immense tristesse, son enthousiasme pour Reboul survivait encore à son indifférence pour les auteurs « modernes », pour ces fils du romantisme dont pourtant il était le père. « Cet admirable Reboul, disait-il, c'est un saint ! » Et M. Poujoulat raconte, comme un souvenir inoubliable, que ses yeux trouvèrent encore des larmes à la lecture de l'épître où notre poète l'adjurait si éloquemment de se montrer encore une fois à la tête de leur parti.

Victor Hugo ne pouvait manquer d'apporter à ce concert élogieux, sinon la note émue, du moins la richesse de ses antithèses.

11 juin 1837.

Je lis vos beaux vers, Monsieur, et avant de les relire je viens vous en remercier. Vous m'avez charmé et touché ; charmé par l'envoi, touché par la poésie. Vous avez ce qui fait l'homme, le cœur, et ce qui fait le poète, la foi. Continuez, Monsieur. Chantez pendant que nous luttons ; penseur, encouragez les penseurs. Nous accomplissons tous le même travail. Les âmes harmonieuses comme la vôtre calment, apaisent et concilient. Votre mission est encore la plus belle ; vous êtes homme à n'y faillir jamais.

Croyez, Monsieur, à mes sentimens les plus cordialement distingués.

Victor Hugo.

Après les poètes le grand orateur et l'homme d'Etat, Berryer et Guizot. Voici comment s'exprime le premier.

Mon cher ancien collègue et honorable ami, vous avez connu mes afflictions; elles ne sont pas à leur terme. Depuis le commencement de cette année tous mes instants ont été absorbés par des travaux impérieux et de pénibles préoccupations. Je n'ai pas pu prendre le temps de lire votre livre et je ne voulais pas vous remercier du don que vous m'en avez fait avant de connaître « les Nouvelles poésies » Enfin j'ai mis à profit la semaine de Pâques et, prenant sous mon bras *Les Traditionnelles*, je suis venu chercher ici de la liberté, du calme, un peu de repos d'esprit. Votre livre m'a été d'un grand et charmant secours. Je vous remercie de m'avoir entretenu de vos vieux et généreux sentiments et d'avoir, par votre simple et riche langage, élevé et attaché ma pensée à vos sévères et touchantes méditations. Mes affections politiques ont été satisfaites de goûter la joie que votre fidélité, votre indépendance apportent à qui se fait gloire d'être avec vous en pleine communauté de convictions, de vœux et d'espérances. Les beaux vers peuvent encore, au temps où nous sommes, faire accepter les bonnes pensées et votre labeur poétique est un apostolat pour la religion, la liberté, la patrie.

Croyez, mon cher Reboul, à mon bien sincère et toujours bien cordial attachement.

BERRYER.

Angerville-La-Rivière, 15 avril 1857.

Guizot, dont le témoignage n'est pas suspect, écrivait à son tour à Reboul, l'année suivante (4 novembre 1858).

Vous êtes poète par le fond comme par la forme ; les sentiments que vous exprimez méritent le beau vêtement que vous leur donnez. Rare privilège de nos jours où tant d'hommes de talent répandent leur or sur des ordures. Gardez la pureté de votre génie, mon cher compatriote ; elle fait partie de votre originalité. Gardez moi aussi, je vous prie, la sympathie que vous me témoignez et croyez que j'y attache beaucoup de prix.

Et plus tard, le 21 février 1861, à propos de son épître à François II :

Mon cher confrère, vous avez fait de beaux vers pour une bonne cause. La justice et la poésie ont également à souffrir de

nos jours, vous les vengez l'une et l'autre. Je vous remercie d'avoir pensé à moi et au plaisir que me fait votre vertueux dithyrambe.

Cependant, avec l'âge, arrivaient pour Reboul le découragement, la tristesse de voir s'envoler ses espérances politiques, la douleur d'entendre gronder l'orage autour du Vatican. Singulier rapprochement ! Le même jour où la lettre de Guizot partait du Val-Richer, une voix amie envoyait de Maillane au pauvre poète une parole énergique de réconfort et de consolation. Cette parole sera comme le dernier rameau de cette jonchée de lauriers, hommage glorieux de tous ces maîtres de la Pensée.

24 février 1861.

.....

Ne désespérez donc pas, mon cher Reboul, le soleil est trop éclatant et la sève de vos chants trop vigoureuse pour croire à la mort de l'idéal. Tant que les martyrs et les héros trouveront au sein des peuples des échos tels que vous et des lyrismes vrais comme le vôtre, la vertu n'aura pas besoin de se couvrir le chef de son manteau. Elle n'est pas un nom seulement : elle est encore une puissance et une gloire. Fils de Corneille, adieu donc et merci.

Votre bien reconnaissant

F. MISTRAL.

Pour moi, en voyant ce véritable monceau de lettres dithyrambiques venues de toutes parts, épîtres enflammées et traductions en plusieurs langues ; en parcourant cette correspondance toujours sympathique des célébrités d'alors, littéraires, politiques, artistiques et mondaines, je me prends à me méfier plus encore de nos sévérités rétrospectives que des engouements du moment ; je pense que Lamartine et Châteaubriand n'ont pas admiré vainement un talent douteux et je me dis qu'il est possible que pour nous cette poésie si louée ait fait son temps — comme tant d'autres grandes et belles choses — mais, que de son temps, Jean Reboul était *quelqu'un* et qu'il fut et restera un des ces hommes qui ont grandement honoré leur ville natale.

9 novembre 1901.
